

	Co voiturage et mini-bus		Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer Toléré avec 2 personnes de foyers différents Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet	- Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières —En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet	- Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet	- Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet	- Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet	- Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet	- Fortement déconseillé sauf pour les personnes d'un même foyer - Toléré avec 2 personnes de foyers différents - Avec port du masque et dans le strict respect des gestes barrières - En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation - Utilisation de gel hydroalcoolique avant et après le trajet
lieu de pratique	Législation en vigueur	Préfecture, Mairie, ONF, Parc Naturel, Parc urbain, espace maritime...	Dans les espaces ouverts autorisés. Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. A vérifier localement et à respecter obligatoirement.	- Dans les espaces ouverts autorisés. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. - A vérifier localement et à respecter obligatoirement.	- Dans les espaces ouverts autorisés. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. - A vérifier localement et à respecter obligatoirement.	- Dans les espaces ouverts autorisés. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. - A vérifier localement et à respecter obligatoirement.	- Dans les espaces ouverts autorisés. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque et la taille des groupes. - A vérifier localement et à respecter obligatoirement.	- Sur des sites répertoriés, homologués et labellisés FFRandonnée. - En accord avec la municipalité. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque.	- A organiser sur des sites répertoriés, homologués et labellisés FFRandonnée. - En accord avec la municipalité. - Dans le respect des règles, notamment concernant le port du masque.
	Espace de pratique		Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés.	Favoriser les espaces les moins fréquentés.	Favoriser les espaces et itinéraires les moins fréquentés et adapter l'horaire des séances à la fréquentation pour limiter les contacts avec les autres pratiquants de sports aquatiques et nautiques
Convivialité	Partage de repas, pot, festivités...		Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable Avec distanciation pour le pique-nique	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable Avec distanciation pour le pique-nique	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable	Protocole Hôtel - Café- Restaurant applicable Avec distanciation pour le pique-nique
Manifestations grand public et compétitions			Pratique sans contact uniquement Espace public : 50 personnes (en simultanée ou par épreuve)	Pratique sans contact uniquement Espace public : 50 personnes (en simultanée ou par épreuve)	Pratique sans contact uniquement Espace public : 50 personnes (en simultanée ou par épreuve)	Pratique sans contact uniquement Espace public : 50 personnes (en simultanée ou par épreuve)		Pratique sans contact uniquement Espace public : 50 personnes (en simultanée ou par épreuve)	Pratique sans contact uniquement Espace public : 50 personnes (en simultanée ou par épreuve)
Séjours et voyages			Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur	Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur	Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur		Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur	Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur	Autorisé dans le respect des règles gouvernementales en vigueur
Formation			Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 10 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée dans les bonnes conditions (repas 1 par table, hébergement chambre seule...)	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 10 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée dans les bonnes conditions (repas 1 par table, hébergement chambre seule...)	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 10 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée dans les bonnes conditions (repas 1 par table, hébergement chambre seule...)	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 10 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée dans les bonnes conditions (repas 1 par table, hébergement chambre seule...)	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 10 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée dans les bonnes conditions (repas 1 par table, hébergement chambre seule...)	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 10 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée dans les bonnes conditions (repas 1 par table, hébergement chambre seule...)	Reprise des formations sous conditions : Les gestes barrières sont respectés 10 personnes maxi, intervenants compris Structure d'accueil autorisée dans les bonnes conditions (repas 1 par table, hébergement chambre seule...)
Séance de travail, réunions, organisations...					à distance à privilégier ou 10 personnes maxi, intervenants compris	à distance à privilégier ou 10 personnes maxi, intervenants compris	à distance à privilégier ou 10 personnes maxi, intervenants compris		à distance à privilégier ou 10 personnes maxi, intervenants compris
Accident			Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les animateurs portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence	Les personnes portant secours mettront un masque et se désinfecteront les mains si possible avant de porter secours à la victime sauf en cas d'extrême urgence		Les pratiquants portant secours ou ayant été secourus devront se laver immédiatement, désinfecter leur matériel et surveiller l'évolution de leur état de santé	Les animateurs portant secours devront se laver immédiatement, désinfecter leur matériel et surveiller l'évolution de leur état de santé
Vos contacts privilégiés	Local		votre comité départemental	votre comité départemental	votre comité départemental		votre comité départemental	votre comité départemental	votre comité départemental
	National		info@ffrandonnee.fr	association@ffrandonnee.fr	association@ffrandonnee.fr	Votre commission départementale sentiers itinéraires	association@ffrandonnee.fr	marcheaquatique@ffrandonnee.fr	marcheaquatique@ffrandonnee.fr